L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, 66 rue des Charettes.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 11 FEVRIER 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 février 1880.

Situation.—Vents du sud-est au sud-ouest. Température stationnaire ou baissant légèrement; temps chaud et beau.

Température du 10 février 1880.

Thermomètre de G. Dufilho, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	50	10
Midi	62	14
3 P. M.	66	19
6 P. M.	64	18

Mortalité météorologique.

Mardi, 10 Février, 3 P. M. 66 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	62	Louisville, Ky	57
Atlanta	66	Memphis, Tenn	66
Boston, Ms	71	Mobile, Ala	71
Charleston, S.C.	60	Montgomery, Ala	66
Cincinnati, Ohio	48	Nashville, Tenn	62
Galveston, Tex	55	New Orleans, La	66
Keokuk, Iowa	44	Omaha, Neb	51
Leavenworth, Kans	43	Pittsburgh, Pa	52
Little Rock, Ark	63	Savannah, Ga	65
Chicago, Ill	52	Shreveport, La	69
Dubuque, Iowa	46	St. Louis, Mo	53
Fort Wayne, Ind	75	St Paul, Minn	34
La Crosse, Wis	36	Vicksburg, Miss	67
Leavenworth, Kan	54	Wilmington, N.C.	67

Nombre des cent et-trente de l'étage cotonnier (en pied boisé).

Augusta	7.00	Nashville, Tenn	10.08
Cairo, Ill	19.06	New Orleans	2.86
Cincinnati, O	14.02	Omaha, Neb	7.05
Columbus, Miss	4.11	Pittsburgh, Pa	3.08
Keokuk, Iowa	3.00	Shreveport, La	4.07
La Crosse, Wis	4.00	St. Louis, Mo	8.04
Leavenworth, K	2.00	St Paul, Minn	above
Louisville, Ky	7.10	Vicksburg, Miss	23.04
Memphis, Tenn	16.00	Yazoo City, Miss	7.00

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. BORN,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mortalité. Mahonnaise et docte nautre au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures:

MALADES—Michael Mellvon à Mlle Carlotta Pepes.

Thomas J. Rostburn à Mlle Mary L. Neigel, William Riedel à Mlle Mina Schroder, T. Kelly à Mlle Francisca Nesen, Thos. F. Carroll à Mlle Margaret A. Jonahin, Wm. McCleskey à Mlle Mary Campbell, John H. Healey à Mlle Sarah R. Rose, Mathew Retadel à Mlle Hetta Tieher, Jefferson Redin à Mlle Félicie Lewis, Ahmet Rein à Mme Vve Louise Zimmer, Sylvan H. Wetzarsen à Mlle Josephine Royle, Preston Lee à Mme Mary Robinson.

NAISSANCES—Mme A. F. Terrelon, une fille, Mme Frederick Hackenberger, une fille.

B. J. Dupepier, un garçon, James E. Egan, un garçon, 4 fév. Mortimer A. Wisdom, un garçon, 25 jan. Ignatz Schmidt, un garçon, Anthony Brabiaz, un garçon, 12 sept. Léonce Gardette, un garçon, 27 déc.

DÉCÈS—Rosalia Contrara, 70 ans, native d'Italie, c. de Malpensoise et Rampart, John Mesilla, 55 ans, natif d'Irlande, cote Perters et Thalia.

James Barrett, 16 ans, natif de la Nlle-Orléans, 343 rue Magnolia.

Edward F. Chase, 50 ans, natif de la Louisiane, coin Dryades et Union.

George E. Conger, c. 3 ans, natif de la Nlle-Orléans, 230 rue Carondelet.

Baptiste Mouledous, 27 ans, natif de France, 171 rue Robertson, côté nord.

Paul M. Renaud, 54 ans, natif de la Louisiane, 273 rue Orléans.

Lemon Dufour, 7 mois, native de la Louisiane, 309 rue Bourgogne.

Frank J. Otto, 9 mois, natif de la Nlle-Orléans, 378 rue Amour.

Caroline G. Raymond, c. 48 ans, native de la Virginie, 480 rue Amour.

Paul Parrigan, 34 ans, natif de France, 285 rue Ursulines.

Henry Recel St-Amand, coin St-Philippe et Robertson.

Annie E. Baker, 58 ans, native d'Angleterre, 207 rue Liberté.

Faites donc connaître le pays.—Nous sommes étonnés que nos chemins de fer ne réduisent pas leur tarif dans une très forte proportion pendant les fêtes du Carnaval. Il nous est arrivé ici cette année près de trente-cinq mille voyageurs. Ils s'en retournent chez eux, ne connaissant que la Nlle Orléans. Si le chemin de fer de Morgan, qui traverse le jardin de la Louisiane, avait annoncé qu'il transporterait les touristes, du 1er au 15 février, à raison de 1 *cent* ou de 1½ *cent* le mille, des milliers de personnes auraient profité de ce bon marché exceptionnel et auraient exploré les bords du bayou Tèche. Qui sait combien d'étrangers, séduits par la beauté du climat et la fertilité du sol, ne se seraient pas alors décidés à y établir leurs pénates?

Nous en dirons autant du chemin de fer de Mobile. S'il avait organisé des trains à prix réduits, les milliers d'étrangers que renferme la Nouvelle-Orléans depuis une semaine, seraient allés visiter la Baie St-Louis, la Passe Christian et Biloxi. Ces villes d'eaux, quoique situées dans l'Etat du Mississippi, sont pour ainsi dire des faubourgs de la Nlle-Orléans. Au lieu d'aller en Floride ou à la Havane, une foule de gens, que leur faible santé force de s'éloigner des climats rigoureux du Nord, viendraient y passer l'hiver. Mais qui donc, à Cincinnati, à St-Louis et à Chicago, connaît Biloxi, la Passe Christian et la Baie St-Louis? Ce n'est pas assez que nos visiteurs du Mardi-Gras se plaisent à la Nlle-Orléans, il faut aussi qu'ils sachent ce que c'est que la Louisiane, ce que sont les localités qui nous avoisinent et que nous approvisionnons. Les fêtes du Carnaval, si nous savons en tirer parti, peuvent faire plus pour nous que tous les Bureaux d'émigration présents et à venir.

Ce que vaut à la Nlle-Orléans la célébration du Mardi-Gras.—On calcule qu'environ trente mille étrangers se sont rendus à la Nlle-Orléans pour assister aux fêtes du Mardi-Gras. Quelques-uns n'y viennent que pour un jour ou deux, d'autres y restent une semaine, quelques-uns deux semaines. En fixant à une moyenne de $25—et le chiffre ne répond pas à la réalité—que que dépense ici chaque voyageur, nous arrivons à un total de près de $800,000. L'année prochaine, ce total sera probablement d'un million, et dans quatre ans il sera atteint au million et demi. Continuons donc à faire le Mardi-Gras, et que tous nos marchands, tous nos industriels, tous nos propriétaires d'hôtels souscrivent libéralement à l'Association du Roi du Carnaval. Ils ne sauraient faire un meilleur emploi de leur argent. Ce sont les étrangers qui font la fortune de Paris; que ce soient les étrangers qui fassent la fortune de la Nlle-Orléans, le Paris au petit pied des Etats-Unis.

Bière et Bitters.—Notre ami et voisin, M. Alph. Walz, No 26 rue Conti, ne manque jamais, à la célébration du mardi-gras, de se rappeler au souvenir de ses clients et du public. Hier, une gigantesque voiture attelée de quatre vigoureux chevaux et abondamment pourvue de bouteilles de bière (Aurora lager) et de fiacons de Malakoff Bitters, a parcouru la ville à la suite du cortège du roi. La voiture portait des musiciens masqués, des garçons de salle masqués, et tout un attirail fort pittoresque. La bière et les Bitters de Walz, dont il a laissé des échantillons un peu partout, doivent maintenant être connus de tous les étrangers qui ont visité notre ville.

Les bouchers et la Compagnie des Abattoirs—Opinion de Pavoust de la ville.—Voici le texte de l'opinion dont il a été parlé dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil:

Bureaux de l'Avocat de Ville,
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 2d janvier 1880.

Au Maire et aux Administrateurs de la ville de la Nlle-Orléans:

Messieurs—Relativement au mémoire des bouchers qui se plaignent du monopole de la Compagnie Crescent City des Abattoirs et vous demandent d'indiquer les limites dans lesquelles il sera permis d'abattre des animaux vivants—je suis d'opinion

Que par l'article 248 de la Constitution de 1879 les autorités de toutes les municipalités incorporées de l'Etat peuvent seules régler l'abattage des animaux dans leurs limites. Il y est déclaré en outre "qu'aucun monopole ou privilège exclusif ne devra exister dans l'Etat; que ce privilège ne devra pas s'appliquer uniquement à la terre ou aux maisons d'un individu ou d'une corporation—pourvu que les ordonnances qui désigneront les lieux d'abattage soient approuvées par le bureau de santé ou une autre organisation sanitaire."

Nous l'empire de cette classe de la loi organique, le Conseil a indubitablement le droit de désigner les limites dans lesquelles des abattoirs pourront être construits et les animaux pourront être abattus, mais il lui faudra obtenir l'autorisation du bureaude santé.

Si le Conseil veut indiquer les limites dans lesquelles il jugera convenable d'autoriser la construction d'abattoirs, je rédigerai, après une conférence avec l'avocat du bureau de santé; une ordonnance conforme aux instructions que me transmettront le Maire et les administrateurs.

Dans le procès intitulé l'Etat ex rel. Belden vs. Fagan, 22 Annual, p. 545, notre Cour Suprême a décidé que le pouvoir dont revêtait le Crescent City Live Stock and Slaughter House Company la loi du 8 mars 1869 était délégués à la compagnie en vertu des pouvoirs de police de l'Etat, et qu'elle était une loi publique et strictement du domaine des pouvoirs de police.

La Cour Suprême de l'Etat a, plus tard, maintenu la décision, et déclaré que c'était un règlement de police fait en vue des agréments et de la salubrité publique. Voir Slaughter House cases, 16 Wallace 36.

La loi étant donc un statut public et un règlement de police, la Convention qui nous a donné la nouvelle constitution avait le droit de révoquer le pouvoir accordé à la compagnie des abattoirs.

Il est aujourd'hui de votre devoir, en vertu de l'article que j'ai cité de procéder à l'application par une ordonnance.

E. HOWARD MCCALEB,
Avocat de la ville.

La rue du Canal.—La rue du Canal hier au soir au moment de la procession de Comus, c'est-à-dire de huit heures et demie à neuf heures, présentait un aspect des plus pittoresques. La foule massée des deux côtés de la rue et sur le terrain du milieu de la rue des Remparts à la rue Tchoupitoulas, peut aisément évaluer à cinquante mille personnes. Tous les balcons et toutes les fenêtres étaient garnis de monde. Les illuminations des clubs et de plusieurs magasins jointes aux nombreuses lumières de la procession, éclairaient toute cette scène, et de temps à autre des lumières électriques placées sur divers points jetaient un éclat éblouissant. Enfin, au pied du pont Pickwick, des feux rouges et bleus lançaient par intermittence leurs reflets sur la procession et sur les masses humaines qui emplissaient la rue et contribuaient à donner à ce spectacle un aspect tout à fait fantastique. Il est regrettable que les illuminations n'aient pas été générales, car l'effet eût été encore plus beau.

Le cortège de Comus a excité l'admiration générale. Derrière le char qui portait le Dieu, venait un autre char portant un tumulus dans lequel était planté un immense transparent, dont l'inscription indiquait le sujet que respectabilité l'humanité de la procession. Des transparents plus petits placés devant chaque chariot faisaient connaître le sujet spécial de chacun d'eux.

Loterie de la Louisiane.—Numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage d'hier, mardi, 10 février:

No	77,351		$ 30,000
	54,577		10,000
	9,315		5,000
	8,363		2,500
	60,631		2,500
	22,068		1,000
	33,326		1,000
	73,726		1,000
	88,918		1,000
	93,985		1,000

Partie de billard.—La partie qui a eu lieu, hier, à une heure, au Crescent Hall, entre Sexten et Schaffer, était une partie de carambollage française. Elle a duré une heure et demie.

Sexton a fait 400 points, et son adversaire 183.

La moyenne de Sexten a été de 20, 10 et 1|13. Ses plus fortes séries ont été: 68, 73, 111.

La moyenne de Schaffer a été de 14 1|13. Ses plus fortes séries: 32, 34 et 35.

Il y aura, ce soir, à huit heures, une partie de 800 points entre les deux mêmes joueurs.

Conflagration.—Hier soir, à sept heures et demie, pendant que Mme Weaver et sa famille assistaient à la procession des Mystic Krewe, une lampe remplie d'huile de charbon qui avait été laissée allumée au No 232 de la rue Magnolia a fait explosion; la bâtisse a été entièrement détruite malgré tous les efforts du département des pompiers.

La bâtisse était occupée d'un côté par Mme Weaver et de l'autre par Mme Meyers; elle était assurée pour $800 à la compagnie des Marchands. Les meubles qui ont sauvé le même sort sont assurés pour $500 à la compagnie Teutonia.

Les flammes ont gagné la maison voisine, No 234 de la même rue, appartenant à M. A. B. Sanders, qui habitait un côté tandis que M. Peter Gillen habitait l'autre. Ni la bâtisse ni les meubles de M. Sanders n'étaient assurés; les meubles de M. Gillen sont assurés pour $550 à la compagnie des Marchands.

L'incendie, continuant sa course de dévastation, a détruit la bâtisse portant le No 230 appartenant à M. Patrick Finn qui l'habitait; elle est assurée à la compagnie des Marchands, mais on n'a pu savoir pour quel montant.

L'alarme a été donnée à la boîte No 57, au coin des rues Magnolia et Erato par le gardien de la station des chars de la ligne de la rue St. Charles.

Assommé et volé.—Ce matin, à une heure, M. J. W. Bates, de la paroisse Plaquemines a été attaqué dans la rue Dorsière, entre Douane et Canal. D'après les informations que le rapporteur de l'*Abeille* a obtenues de M. Bates, il paraît qu'en passant, un obstacle l'a frappé à la tête, lui causant une forte douleur; le choc l'a renversé et il est tombé.

Quand M. Bates est revenu à lui, il s'est aperçu qu'on lui avait volé une montre d'une grande valeur et $50 qui se trouvaient dans ses poches.

Bernsé.—Hier soir, à dix heures un quart, Christ Tell, âgé de dix-sept ans, a été renversé et a eu la jambe droite écrasée au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas, par le *car* No 46 de la ligne de la rue Annonciation. Il a été transporté à l'hôpital de charité; sa blessure est grave.

Mystère.—Hier soir, à onze heures, la police a été informée qu'un individu gisait dans le cour du café Champion, situé rue Clay entre Jefferson et St. Pierre. L'officier Lusto de la station du troisième *precinct* s'est immédiatement transporté à l'endroit indiqué et a trouvé un homme étendu sans mouvement dans la cour du café.

Ayant appelé d'autres officiers à son aide, ils l'ont emporté à la station, où on l'examinant ils se sont aperçus qu'il était mort.

Il avait deux atroces blessures; une du côté gauche de la poitrine et l'autre à la tempe gauche, qui évidemment lui avaient été faites avec un couteau. On n'a pu savoir son nom ni comment il avait été blessé.

Cour du juge Miltemberger. Quint Ricks, accusé de larcin, Good Blackman, accusé d'avoir enfreint la première clause de l'ordonnance 5046, Alfred Johnson, alias Bazile, alias Pascho, de larcin, n'ayant pu fournir un cautionnement de $250, ont été envoyés à la prison de paroisse.

Kate Siddell, accusée d'avoir tenté d'incendier la maison de Mme Sauvage, située au coin des rues Ste-Anne et Bourgogne, a été envoyée à la prison de paroisse faute d'un cautionnement de $3,000.

Paragraphes.—Un expéditeur ayant prouvé qu'une barge qui transportait, de St-Louis à la Nlle-Orléans, 32,312 boisseaux de blé était en mauvais état, qu'elle avait sombré parce qu'elle était trop chargée, a obtenu un verdict d'un jury de la cour de circuit des Etats-Unis, et la compagnie a été condamnée à lui payer toute la somme qu'il lui réclamait—$39,744 38, valeur du produit.

—Un camion chargé de coton qui appartenait à la Presse de Wood, rue du Canal, s'est heurté, hier vers deux heures, vis-à-vis de la pharmacie de R. Uberwald, rue du Canal, contre un buggy auquel étaient attelés deux chevaux appartenant à Leonard & Maxwell. Les chevaux se sont emportés, mais la foule a pu les arrêter. Une des flèches a été brisée.

—Hier matin, entre dix et onze heures, une rixe a eu lieu rue Notre Dame, près de la rue Peters, entre Michel Maguire, Steve Mena et Ed. Doyle; ce dernier a été grièvement blessé à la tête par Maguire qui l'a assailli avec un gros bâton. Il a été transporté à l'hôpital; Maguire et Mena se sont échappés.

Chaussures Louis XV, fermes basses à l'Etoile Rouge.

—On lit dans le *Journal de Rouen*:

Jeudi 15 du courant, à Fécamp, en la salle de la Bourse, ont eu lieu, en présence d'un grand nombre de personnes, les expériences d'une machine soufflante pour servir aux navires en mer en temps de brume et éviter les abordages.

M. Juste Mayné, inventeur de cette machine, en a fait entendre le son, qui est d'une portée de deux milles droit dans le vent, avec très-forte brise, et de neuf milles sous le vent. Tout le monde en a reconnu l'utilité incontestable pour les navires qui se livrent à la pêche de la morue, sur le banc de Terre-Neuve principalement.

L'inventeur était accompagné de M. Guerrant, capitaine du navire *Clémence*, de Fécamp, qui a fait la campagne dernière avec une de ces machines soufflantes. A certains moments, les marins des doris n'entendant aucun son de leur navire, par suite du mauvais temps et de la brume, ne savent dans qu'elle direction ils se trouvent.

Le rappel des doris se faisait jusqu'alors par le son d'une corne métallique qui fatiguait énormément les marins chargés de la faire entendre, ou d'un petit canon appelé pierrier, susceptible d'éclater et de blesser, comme c'est arrivé, trop fréquemment, et n'atteignant qu'imparfaitement au but.

Les résultats obtenus par le capitaine Guerrant établissent que l'emploi de la machine soufflante remédie à cet inconvénient.

Chapeaux mous, chapeaux durs pour hommes, jeunes gens et enfants à l'Etoile Rouge.

—Le correspondant berlinois de la Gazette de Cologne constate que le changement de cabinet qui a eu lieu en France n'a pas troublé l'entente qui règne entre l'Angleterre et la France.

"L'accord de ces deux puissances, ajoute-t-il, est, aujourd'hui comme précédemment, une garantie de la paix de l'Europe. Aucun fait n'est plus intéressant que l'Angleterre au maintien de la paix. Aussi, tant que les puissances continentales auront, vraies, l'intégrité et les intentions de la France seront favorables à la paix. Rien ne serait plus insensé et plus opposé aux tendances, puisque que des manœuvres ayant pour but de faire nouer un désaccord entre ce pays et l'Angleterre.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Mort de M. Crémieux.

Paris, 10—M. Isaac Adolphe Crémieux, sénateur républicain à vie, est mort, cette nuit d'une bronchite, à l'âge de 84 ans.

Sinistre en mer.

Londres, 10—Le navire français Valentine, allant de Cardiff à Dieppe, a coulé; 16 personnes ont été noyées.

Chambre des Communes. Discussion de l'adresse.

Londres, 10—A la Chambre des Communes les débats ont continué sur l'amendement à l'adresse. M. Th. Dickson, membre libéral, de Dungannon, a parlé en faveur de l'amendement.

M. Ed. Hermon, conservateur, a exprimé la crainte que quelques-uns des discours prononcés au cours des débats aient pour effet d'arrêter le mouvement des souscriptions.

Sir Patrick O'Brien, libéral du King's County, a accusé le gouvernement d'encourager les secours venant soit d'Amérique, soit de France, au lieu de faire la bienne lui-même.

M. Blenner Nasset, Home Ruler, du comté de Kerry, a condamné les plans du gouvernement comme tout-à-fait insuffisants.

Sir John Sinclair, libéral, a dit qu'il fallait en finir une bonne fois avec toutes les obstructions parlementaires. Il a déclaré que l'on exagérait la détresse d'Irlande.

M. McCarthy, Home Ruler, de Mallow et M. Shaw Lefevre ont attaqué l'amendement.

Londres, 10—Lord Hartington, chef des libéraux, a dit, hier, dans la Chambre des Communes que, bien que ne croyant pas à la nécessité d'une forte émigration de l'Irlande, il faudrait pourtant songer à une nouvelle distribution de la population. Il dit que la loi sur les terres n'a fait aucun mal et ce n'est pas cela qu'est due la détresse. Il se défend lui et son parti contre les accusations que l'on fait peser sur lui d'avoir fait coalition avec le parti du Home Rule à l'élection de Liverpool. Il n'aurait pas soutenu Lord Ramsey s'il n'était déclaré Home Ruler.

M. Fr. H. O'Donnell, Home Ruler, de Dungarvan, a dit que les collègues et les amis de M. Parnell sont résolus à saisir une occasion de prouver au gouvernement qu'ils le fondamentalement.

Vote.

Londres, 10—Notice a été donnée aujourd'hui à la chambre des communes d'un amendement du parti du Home Rule au bill des secours à l'Irlande. Cet amendement déclare que le secours par suite de la famine est d'une importance nécessité.

M. Whitley, nouveau membre de Liverpool, a pris son siège au milieu des applaudissements de toutes les nuances du parti conservateur.

A la reprise des débats, M. Chalbertin, libéral de Birmingham, a dit qu'il voterait pour l'amendement pour montrer sa sympathie pour le peuple irlandais qui souffre du système de propriété en vigueur dans l'île. Il ne croyait pas que le gouvernement avait dépensé 10,000 livres en secours. De pareilles mesures sont tout à fait insuffisantes devant une situation aussi grave.

M. Berthelot, conservateur, a dit qu'il n'était pas sûr que l'on ne dirait comme fut morte de faim en Irlande; le gouvernement a fait ce qui était nécessaire.

M. Low, libéral, a convenu que le gouvernement avait cherché à soulager la détresse en Irlande; mais il aurait aidé l'opinion bien vite s'il eut, dès le commencement, adopté certaines rigueurs de la loi sur les terres en Irlande.

M. Shield, home ruler a dit qu'il voterait l'amendement; mais il croyait qu'il eut mieux vaut ajourner la discussion de la question principale.

M. Ashton, conservateur, a soutenu que les loyers exigés, des fermiers irlandais n'étaient pas trop élevés.

L'amendement a été rejeté en soir à une majorité de 216 voix contre 68; l'adresse a ensuite été votée.

A une demande du marquis de Hartington sur l'annonce faite par le Times récemment à Herart et à la Perse, sir Stafford Northcote, chancelier de l'échiquier, a répondu que des communications de la Perse à ce sujet avaient été prises en considération, mais rien n'est décidé. Il est donc contraire à l'intérêt public de faire aucune déclaration sur cette question.

Un article du Times sur la discussion de l'adresse.

Londres, 10—Dans un éditorial, le Times dit que la tentative des Home Rulers a complètement manqué son effet. La Chambre des Communes déclarera probablement que le gouvernement a pris des mesures suffisantes jusqu'à preuve contraire. Mais cette confiance ne restera acquise au gouvernement qu'autant qu'il remplira toutes les promesses qu'il a faites de prendre de nouvelles mesures pour arrêter la famine en Irlande.

Le différend entre la Russie et la Chine.

Londres, 10—Une dépêche de Vienne au Times dit que l'hésitation de la Chine à ratifier le traité de Kaldja parce que son représentant avait outrepassé ses pouvoirs, a causé un grand mécontentement à St-Petersbourg, attendu que le différend avec la Chine pourrait bien avoir un mauvais effet sur l'expédition contre les Turcomans.

Mais si la Chine restait en paix, son vice-roi sur la frontière, Tso-Tsung, le conquérant de Kashgar, pourrait faire une expédition pour son propre compte, sans se donner la peine d'en demander la permission à son gouvernement.

Union entre l'Inde et la Perse.

Londres, 10—Le Times a des raisons de croire que des ordres ont été envoyés au ministre anglais à Teheran, d'informer le gouvernement de Perse que le gouverneur de sa Majesté relève la Perse des engagements du traité de 1857, en vertu duquel traité la Perse s'engageait à ne pas prendre possession de Herat. Ceci remonte à une invitation de la Perse de prendre possession de cette ville.

Le Times ajoute; nous semblons, en effet, avoir livré Herat à la Perse, en vue d'unir les intérêts de l'Inde à ceux de la Perse pour faire opposition à la Russie.

Divisions dans l'Afghanistan.

Londres, 10—Une dépêche de Caboul au Times dit que pour le moment rien n'indique l'existence d'aucun chef assez capable et influent pour prendre le commandement du pays. Il devient très évident que l'Afghanistan n'est pas une nation et qu'il faudrait un homme d'un génie extraordinaire pour le réunir sous le même sceptre. Il est probable qu'il faudra que l'Angleterre se charge de maintenir ce ce pays un royaume uni et solide.

Intrigues ténébreuses de la Russie en Afghanistan.—Cas de guerre.

Londres, 10—Une dépêche de Vienne au Daily Telegraph dit que l'on a reçu la nouvelle que, au moment où le gén. Roberts se trouvait d'une façon inattendue dans une position critique à Caboul, le gén. russe Abramo, gouverneur de Samarcand, était arrivé secrètement à Derwas, à l'est de Caboul, et centre de l'agitation.

Il n'y a plus à douter qu'une ligue a été formée dans l'Asie centrale sous les auspices de la Russie contre l'Angleterre, et qu'un des chefs les plus influents de cette ligue est l'émir de Bokhara dont la fille a épouse Abdurrahman Khan, prétendant afghan. Le bureau de la guerre a été informé que le Livre Bleu publié sur les agissements de la Russie dans l'Afghanistan et à Merv, ne dit pas un mot de cette transaction.

La Russie est impliquée dans toute l'affaire de l'Afghanistan jusqu'à l'époque de l'assassinat du major Cavagnari, et si la correspondance supprimée était publiée, le fait nécessiterait une déclaration de guerre contre cette puissance. Il se peut que le Czar ait désavoué les actes de ses agents et que la suppression soit due à ce fait.

La question de la possession d'Hérat par la Perse.

Londres, 10—A propos de remarques faites hier sur l'union des intérêts de l'Angleterre et de la Perse dans l'Asie Centrale le Times semble poursuivre la politique du gouvernement et il demande à quelles obligations il soumet l'Angleterre.

Nous apprendrons avec plaisir, dit-il, que la permission donnée à la Perse d'occuper Herat n'implique pas que l'Angleterre garantisse cette possession.

Si l'Angleterre doit répondre de tout ce qui peut se passer du côté d'Hérat, il n'y a pas de raison pour que cette chaîne de responsabilités s'allongeant sans cesse ait une fin. Une démonstration qui, de la part de la Russie, serait pas complètement avoir pas d'importance, peut devenir une source d'embarras en vue des effets qu'elle pourrait avoir sur la situation à Herat.

Londres, 10—Le correspondant viennois du Standard dit que le prince Labanoff, ambassadeur russe à Londres, a reçu de son gouvernement des instructions pour signifier à l'Angleterre que la Russie regarde Herat comme étant hors de la sphère d'action, et qu'elle ne souffrira pas que cette ville soit entièrement sous l'influence britannique.

Londres, 10—Dans la Chambre des Lords, le comte Granville a demandé s'il était vrai que le gouvernement ait relevé le Perse de ses engagements relativement à Hérat.

Le Marquis de Salisbury a répondu que cette nouvelle était sans fondement. Jusqu'à ce dernier jour pour régler les affaires de l'Afghanistan sont dans une bonne voie.

Il est difficile beaucoup de renseignements sont arrivés avec la Perse sur la question de la frontière du nord-est; mais rien n'a été conclu. Il serait imprudent de livrer à la publicité les documents à l'heure qu'il est.

La Russie et l'Allemagne.

Londres, 10—Le correspondant parisien de la Pall Mall Gazette télégraphie que le Vossische Zeitung croit que le danger pour la paix européenne ne vient plus de la France, mais de la Russie. L'Allemagne et l'Autriche doivent veiller sur cette frontière et la forcer à rester fidèle au traité de Berlin.

L'incendie du théâtre Royal de Dublin.

Londres, 10—Une dépêche de Dublin en date de minuit, le nuit dernière, dit qu'une femme et sept hommes ont été tués et trois travailleurs et pompiers sérieusement blessés à l'incendie du Théâtre Royal. Tout a été consumé dans l'édifice. Il y a craintes que d'autres malheurs ne se produisent. Le théâtre a pris feu à une heure par une lumière entre les mains d'un garçon qui allumait le gaz. La plupart des employés étaient à dîner. Les flammes firent un progrès rapide et le Richard Sparton étant resté trop longtemps dans l'édifice pour tenter d'arrêter le feu, a été victime de ses efforts. Il est mort dans les flammes.

Accident en mer.

Londres, 10.—Le vapeur State of Nevada, parti de Glascow, le 6 février, et le Lorne, parti le 7 pour New-York, sont rentrés en port ayant leur hélice endommagée.

Famine dans le Caucase.

St-Petersbourg, 10—Les mennonites qui avaient été jusqu'ici exempts du service militaire, doivent fournir cette année un contingent de 103,000 hommes.

Des dépêches de Trans-Caucase en Géorgie, disent que la condition des habitants du district de Shaster Dolagos est terrible. Une grande quantité de pain a été saisie par le peuple affamé.

Une caserne qui s'écroule à Constantinople.

Londres, 10.—Une dépêche de Constantinople rapporte que, pendant une fête, une caserne qui est élevée de trois étages s'écroula. 200 soldats ont été tués et 300 blessés.

Accident en mer.

Plymouth, 10—L'Orient, de la ligne de vapeurs Pâtimboraux, allant d'ici en Australie, est revenu par suite des avaries que lui a fait subir une tempête devant l'île de Ushant. Deux personnes ont été jetées par dessus bord, deux autres tuées et dix-sept blessées. Le vapeur a perdu six chaloupes.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Le Vice-Président présente au Sénat un mémoire du maire et du conseil de ville de Milwaukee demandant le rappel de la loi donnant aux billets des Etats-Unis le titre forcé de legal tenders.

M. Conkling présente un mémoire de la Chambre de commerce de New-York, demandant une augmentation d'allocations pour les fortifications du port de New York. Référé au comité des affaires militaires.

M. Allison remarque que le Sénat a déjà inséré, une augmentation d'allocation dans le projet de la Chambre actuellement en discussion devant la Chambre haute.

M. Conkling présente un mémoire du club des fermiers d'Ithaca, New York, demandant l'adoption du bill Reagan relatif au commerce d'Etat à Etat, ainsi qu'une pétition de citoyens de Buffalo sur le même sujet.

M. Eaton, du comité des affaires, fait un rapport favorable sur une résolution conjointe de la Chambre allouant $20,000 pour mettre les Etats-Unis à même de se faire représenter à l'exposition des pêcheries internationales à Berlin. Adopté.

M. Burnside présente un bill qui alloue $1000 pour payer les dépenses de transport du corps du major général Geo. Syke, de l'armée des Etats-Unis, de Fort Brown à West Point—adopté à l'unanimité.

M. Jones, Le, présente un bill allouant $85,000 pour mettre la dernière main à la Douane de la Nlle-Orléans—référé.

Sur motion de M. Gordon, le Sénat passe à la discussion sur la motion présentée, il y a quelques jours, par M. Davis de la Virginie de l'Ouest. Il s'agit de revenir sur le vote du Sénat relatif au bill de M. Gordon, lequel stipulait la nomination d'une commission pour le canal inter-océanique.

M. Davis pense que le Congrès devrait donner quelque assurance aux citoyens distingués du Nicaragua actuellement à Washington et aux capitalistes qui sont aussi intéressés au projet que le gouvernement du Nicaragua. Il faut leur faire comprendre que les Etats-Unis ne reculeront pas devant cette entreprise. Il est absurde de refuser de nommer une commission spéciale sur une des plus grandes entreprises des temps modernes, uniquement pour faire l'économie du salaire d'un commis.

M. Mâxey a rapporté un bill autorisant le secrétaire de la guerre et l'avocat général Bentiv de régler définitivement les comptes des Etats-Unis avec les compagnies de chemins de fer du Sud, qui ont reçu des Etats-Unis des propriétés en 1865 et 1866, et ont payé en plein leur achat conformément au règlement que le gouvernement a fait avec d'autres compagnies qui se sont trouvées dans le même cas.

La régularité en question consiste en matériel roulant et autre ayant une valeur de $8,000,000, qui a fait le service pour l'armée du Sud.

Le Sénat passe à la discussion du bill de M. Paddock, autorisant le secrétaire de l'intérieur à certifier quels sont les montants des terres affectées de warrants militaires dans certains Etats, et requérant le secrétaire du trésor de payer à ces Etats 5 pour cent sur les montants, les terrains étant évalués à $125 l'acre. Parmi les Etats mentionnés se trouvent la Louisiane, l'Alabama, le Mississippi et la Floride.

M. Edmunds parle longuement contre le bill. M. Jones, de la Floride, dit qu'il présentera l'amendement suivant: le secrétaire de l'intérieur fera aussi certifier la quantité de terres enregistrées et soumises aux clauses de la loi du Homestead dans les 4 Etats cités, entre le 21 juin 1866 et mai 1877; ces terres seront aussi soumises aux clauses de cet acte de la même façon que les terres enregistrées par scrip militaire et warrant de terre.

M. Burnside présente un rapport de minorité sur le bill de secours à accorder au général Fitz Hugh Porter.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre.

M. Fernando Wood, du comité des voies et moyens, fait un rapport sur une résolution faisant appel au secrétaire du trésor, pour obtenir de lui tous les documents actuellement dans les bureaux du revenu intérieur, sur la mise en vigueur des lois sur le revenu dans le nord-est de la Georgie. Adopté.

M. Conger, fait un nouveau rapport sur le bill de secours des émigrants de couleur.—Adopté.

Le bill stipule que toutes les souscriptions en faveur des gens de couleur qui ont émigré de leur pays dans d'autres Etats seront admis sans payer aucun droit. Cette loi entrera en vigueur à partir de son adoption et son effet ne cessera que le 1er janvier 1881.

La chambre reprend la discussion du bill pour régler le titre des terres du Hot Springs.

Plusieurs membres attaquent le bill par la raison que c'est un bill de secours pour des gens qui ont été autrefois esclaves.

Le Sénat passe à la discussion du bill de M. Paddock, autorisant le secrétaire de l'intérieur à certifier quels sont les montants des terres affectées de warrants militaires dans certains Etats, et requérant le secrétaire du trésor de payer à ces Etats 5 pour cent sur les montants, les terrains étant évalués à $125 l'acre. Parmi les Etats mentionnés se trouvent la Louisiane, l'Alabama, le Mississippi et la Floride.

M. Edmunds parle longuement contre le bill. M. Jones, de la Floride, dit qu'il présentera l'amendement suivant: le secrétaire de l'intérieur fera aussi certifier la quantité de terres enregistrées et soumises aux clauses de la loi du Homestead dans les 4 Etats cités, entre le 21 juin 1866 et mai 1877; ces terres seront aussi soumises aux clauses de cet acte de la même façon que les terres enregistrées par scrip militaire et warrant de terre.

M. Burnside présente un rapport de minorité sur le bill de secours à accorder au général Fitz Hugh Porter.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre.

M. Fernando Wood, du comité des voies et moyens, fait un rapport sur une résolution faisant appel au secrétaire du trésor, pour obtenir de lui tous les documents actuellement dans les bureaux du revenu intérieur, sur la mise en vigueur des lois sur le revenu dans le nord-est de la Georgie. Adopté.

M. Conger, fait un nouveau rapport sur le bill de secours des émigrants de couleur.—Adopté.

Le bill stipule que toutes les souscriptions en faveur des gens de couleur qui ont émigré de leur pays dans d'autres Etats seront admis sans payer aucun droit. Cette loi entrera en vigueur à partir de son adoption et son effet ne cessera que le 1er janvier 1881.

La chambre reprend la discussion du bill pour régler le titre des terres du Hot Springs.

Plusieurs membres attaquent le bill par la raison que c'est un bill de secours pour des gens qui ont été autrefois esclaves.—Référé.

M. Bâtchelor présente un bill à l'effet d'abroger les incapacités politiques prévues dans la 3e section du 14e amendement à la Constitution.—Référé.

La Chambre s'ajourne.

Comédie.

Le comité du commerce, de la Chambre, a décidé de ne pas rapporter à la Chambre le bill Reagan sur le commerce d'Etat à Etat. M. Reagan a demandé le privilège de présenter un rapport contraire.

M. Bliss demande que le comité revienne sur son vote. Le comité s'ajourne avant que la question ne soit résolue.